

l'éléphant. » Il poussa donc un glapissement. L'éléphant, voyant qu'il avait affaire à un chacal l'enleva avec sa trompe et le tua en le foulant sous ses deux pieds de devant. Dans les airs, un deva qui avait vu la scène prononça cette gâthâ :

*Que ce qui doit être au-dedans soit au-dehors, — que ce qui doit être au-dehors soit au-dedans, — ce sont choses qui ne sauraient convenir, — et qui sont comparables au chacal monté sur l'éléphant.*

N° 390.

(*Trip.*, XVII, 3, p. 89 v°.)

Autrefois il y avait deux éléphants, le mari et la femme, qui demeuraient dans les solitudes de la montagne. La femelle était débauchée et avait des relations avec un autre éléphant ; séduite par lui, elle voulut le suivre et s'en aller ; mais elle craignait que son mari ne s'aperçût de la chose et ne s'y opposât. Comme elle était entrée dans le fleuve avec l'éléphant son mari pour s'y baigner, elle lui dit : « Qui de nous pourra rester le plus longtemps sous l'eau sans sortir ? » Le mari s'écria que c'était lui. Ils entrèrent donc ensemble sous l'eau ; mais la femelle et son séducteur (1) profitèrent du moment où le mari n'était pas encore sorti pour s'enfuir secrètement. Après être resté longtemps sous l'eau, le mari sortit une fois et regarda, mais les deux autres éléphants étaient invisibles ; il rentra aussitôt sous l'eau (2) et fit ainsi par deux et par trois fois jusqu'à ce qu'il se trouvât extrêmement fatigué. Il sortit alors de

(1) Le texte dit simplement : « les deux autres ».

(2) Il croit que sa femme est toujours sous l'eau et il continue donc le jeu commencé.